



## PV du conseil d'école du vendredi 25 juin 2021

### Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école  
Approbation du compte-rendu du 12 mars 2021
2. Organisation pédagogique et effectifs pour 2021/2022
3. Bilan des projets menés dans les classes
4. Cycle Natation pour 2021/2022
5. Sécurité à l'école
6. Bilan financier de la coopérative scolaire
7. Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance
8. Questions écrites des parents
9. Questions diverses

### Présents :

- Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).
- Mmes Mitanchey, Bucher et Fichter, MM. Pouthier et Pecler (représentants des parents d'élèves).
- MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), Dodivers (maire de Blussans), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-Ecot)
- M. Chatot (DDEN) est arrivé à 17h42.

### Excusés :

- Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme Cordier (conseillère municipale de Villars-sous-Ecot)
- Mme Perriguy (enseignante)

**Secrétaire de séance :** Mme Malugani.

### Séance ouverte à 17h35

#### 1. Installation du conseil d'école – Approbation du PV du conseil d'école du 12 mars 2021

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

Le PV du conseil d'école du 12 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Avant de poursuivre, Mme Vauclair demande à ce que le point 8 soit traité en premier et demande à ce que le point 9 soit modifié. Les « questions diverses » seront dorénavant des « informations diverses ».

Demande accordée à l'unanimité

#### 8. Questions écrites des parents

En l'absence des olympiades à cause du COVID, y aura-t-il un moment convivial de prévu pour que les futurs 6<sup>èmes</sup> puissent « dire au revoir » aux élèves et aux enseignantes ?

Nous n'avons pas prévu de cérémonie particulière. Le lundi 5 juillet à 10h00, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 iront lancer les fusées sur le stade. Nous pourrions faire un petit discours à ce moment-là ou nous pouvons envisager de le faire le mardi 6 dans la cour des élémentaires avec distribution du livre offert aux futurs 6<sup>èmes</sup>. À ce jour, rien n'est arrêté.

Est-ce que les élèves de l'école rencontrent plus de difficultés depuis les confinement/école à la maison ? Si oui, pensez-vous augmenter les heures de soutien dans certaines classes ?

Les enseignantes doivent 36 heures d'APC par année scolaire, Mme Perriguy à 75% , 24h. les heures sont effectuées. Il n'est donc pas possible d'augmenter les heures de soutien.

Des stages de réussite scolaire ont été proposés aux élèves en difficulté du 7 au 9 juillet et du 23 au 27 août.

Nous avons proposé ces stages à 14 élèves. 9 élèves y participeront.

Nous avons évoqué des craintes concernant l'apprentissage de la lecture en CP (et sa consolidation en CE1) avec le port obligatoire du masque. Vous aviez déjà pu demander à ce que des masques avec une partie transparente puisse vous être fournis par l'éducation Nationale. Les avez-vous eus ? Si non, avez-vous remarqué un impact sur les élèves ?

Nous n'avons pas eu de masques inclusifs. Les difficultés constatées chez certains élèves ne sont pas à imputer au port du masque.

Du côté des maternelles, les parents ne peuvent plus accompagner les enfants dans les couloirs de l'école et la coupure est difficile pour certains enfants. Avez-vous déjà des informations concernant un assouplissement des mesures sanitaires qui permettrait d'accompagner les PS pour leur rentrée (au moins) ?

Nous n'avons encore à ce jour aucune information concernant la rentrée. La coupure est difficile pour certains parents.

Mme Girardclos nous dit qu'il n'y jamais eu aussi peu de « crise de séparation » que cette année. La montée avec accueil d'une maîtresse en bas et une autre dans l'école semble plus simple que les accueils précédents. L'accompagnement devant l'école plutôt qu'à l'intérieur reste plus profitable à l'autonomie grandissante des petits.

L'année dernière, suite à des tensions entre les élèves lors des récréations, des médiateurs avaient été mis en place. Est-ce toujours d'actualité ?

Le principe des médiateurs est que les plus grands gèrent les conflits entre les élèves des plus petites classes.

Cette année les classes n'ont pas été brassées en récréation. Nous n'avons donc pas mis en place des médiateurs. Quand des conflits sont apparus lors des récréations, un dialogue a été établi en classe eu retour de la récréation.

Nous souhaitons faire part aux représentants de la mairie de St Maurice Colombier de notre grande inquiétude concernant la sécurité de nos enfants devant l'école. Outre le Bus de Villars qui, malgré l'augmentation de la taille de sa place, n'arrive toujours pas à manœuvrer correctement ; il y a 2 endroits particulièrement dangereux :

- La rue de la 9<sup>ème</sup> DIC est très passante ; le matin entre 8h et 8h30 particulièrement. Beaucoup de parents en voiture doivent se garer devant chez Montornes et certaines voitures passent à vive allure sur la rue de la 9<sup>ème</sup> DIC. Est-il possible qu'une personne puisse réguler la circulation aux horaires d'entrée et de sortie d'école comme cela se fait dans d'autres communes ?

- La personne qui a racheté les locaux de l'entreprise Demoulin a clôturé son terrain avec des hauts panneaux en ciment plein ; ce qui a pour conséquence d'obstruer totalement la visibilité au niveau du passage piétons de la rue des Antôtes. Avec l'augmentation croissante des voitures électriques silencieuses, les familles et les enfants qui traversent à ce niveau se sont régulièrement fait de grosses frayeurs. Serait-il possible de trouver une solution afin de sécuriser ce passage piétons avant qu'un accident ne survienne ?

M. Demangeon :

- Un « Zebra sera redessiné sur l'emplacement du bus de Villars.

- Trouver quelqu'un pour 4 fois 15 min c'est impossible et mobiliser un employé communal serait trop compromettant pour le reste de sa journée. Une autre solution serait que les parents mettent en place cette surveillance.

- Un service civique ne pourrait pas non plus car ce n'est pas dans sa mission.

- On peut demander des contrôles réguliers de gendarmes et gardes communautaires.

- La plupart du temps, ce sont des parents d'élèves qui empruntent cette voie, donc une demande pour qu'ils soient plus vigilants, peut leur être transmise

M. Morel :

La visibilité étant réduite, en voiture, il faut rester prudent et tenir sa gauche.

Mme Mitanchey :

À pied, on peut se faire surprendre par les véhicules qui arrivent de la gauche. Un « miroir » serait utile.

La problématique sera portée en « Commission travaux » lors de l'étude du plan de circulation de la commune.

## **2. Organisation pédagogique et effectifs pour 2021/2022**

Mme Perriguy reprendra à 100 % l'an prochain.

Voici les effectifs pour l'an prochain :

PS : 13 élèves,

MS : 8 élèves,

GS : 10 élèves,

CP : 14 élèves,

CE1 : 9 élèves,

CE2 : 14 élèves,

CM1 : 19 élèves,

CM2 : 14 élèves.

101 élèves sont donc attendus à la rentrée 2021.

Le conseil des maîtres n'a pas encore décidé de la répartition, cela dépendra des arrivées et des départs.

Concernant les échanges de service et le décloisonnement, nous attendons les consignes et le protocole sanitaire pour la rentrée.

### **• APC**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : 1 heure par semaine de 15h55 à 16h55 et ce toute l'année scolaire, ou deux fois ¾ d'heure pendant 24 semaines. A destination des élèves en difficulté, sur proposition des enseignantes et sur décision des parents.

La rentrée des classes est fixée au jeudi 2 septembre 2021. (fin jeudi 07 juillet au soir)

## **3. Bilan des projets menés dans les classes.**

Action/dessin contre la faim : 294 € des classes de Ce1 et CE2. A partir d'une vidéo sur le quotidien des enfants en république du Congo, les élèves ont pris conscience des différences entre eux et nous et ont dessiné des cartes postales à acheter pour aider les pays dans lesquels est engagée l'association « action contre la faim ».

Sécurité routière sans les gendarmes : nous avons préparé des panneaux de circulation et passé cette partie de l'épreuve route sur le terre-plein devant l'école.

Fusées à eau : participation des classes de CE1 à CM2. Les préparations en classe par le relais Malakoff consistent en 2 séances, et le lancement des fusées est programmé au lundi 5 juillet. (Explications sur inertie, forces et principe de Newton, système solaire)

Les projets pour l'année prochaine : nous serons contactés par le SYDED cette année pour parler des énergies, nous sommes inscrits sur d'autres projets (étude du Bié et Numérique)

#### Sorties scolaires :

GS à CP sont sortis le mardi 22 juin au Zoo de Mulhouse, dans le respect du protocole. Temps désagréable au début et à la fin, mais sortie agréable et enfants contents.

CE1 sortis le lundi 21 juin matin pré la rose se balader, jouer, prendre le temps sans les masques, profiter et après-midi : musée du château « dualité » peintures et sculptures, œuvres figuratives ou fictives.

CE2 à CM2 sortiront le lundi 28 juin au pavillon des sciences de Montbéliard (illusion et le corps humain) matin et après-midi on prendra le temps de se balader et profiter de l'air libre et des dispositifs du Pré La Rose. (Labyrinthe, structures, fontaines...)

#### **4. Cycle Natation pour 2021/2022**

Le cycle Natation n'a pas pu avoir lieu cette année. Nous espérons pouvoir y aller l'an prochain de la GS au CE2. A ce jour, nous n'avons pas encore d'informations pour la rentrée. Nous n'avons pas encore reçu le mail d'inscription à la Citédo.

Après discussion, le conseil d'école émet un avis favorable à la reconduite de l'activité natation pour l'année 2021/2022.

#### **5. Sécurité à l'école**

Le mardi 15 juin 2021, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement impromptu à 11h00). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Une liste de petits travaux à faire pendant les congés d'été va être remise à la municipalité avant les vacances scolaires.

#### **6. Bilan financier de la coopérative scolaire**

La coopérative présente un solde de **4925,48 €**.

- Le compte « Actions des enseignantes » présente un solde de **4393,60 €** (utilisable pour les projets communs, les cotisations diverses (OCCE, Assurance, les sorties),
- Les comptes « Classes » (cotisations volontaires des parents) un solde de **531,88 €** (projets individuels de chaque classe).

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

Mme la directrice remercie la commune de Blussans pour la subvention de 200 € reçue.

#### **7. Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance.**

Par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote **exclusivement** par correspondance.

La demande avait été faite lors du premier conseil d'école.

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable à l'unanimité pour l'année 2021/2022.

#### **9. Informations diverses**

Information des représentants des parents d'élèves / association Grandir les pieds dans le Bié

La remise des lots tombola sera organisée lors d'une « mini-kermesse » le 3 juillet.

Il y aura 3 stands à destination des enfants de l'école (chamboule-tout, fléchettes, pêche aux canard), vente de crêpes, boissons...Chaque enfant a eu aujourd'hui un ticket pour une partie gratuite pour profiter de ce moment convivial.

#### **Séance levée à 18h50**

Fait à Saint Maurice Colombier, le 25 juin 2021.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

